MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

LETTRE ÉCONOMIQUE
Égypte

Une publication du SE du Caire
Numéro 150 juin 2024

Le chiffre du mois

700 M USD

Montant du premier décaissement, effectué en juin 2024, du programme de développement de la Banque mondiale en Égypte

Sommaire

Actualités

Relations économiques bilatérales 4

Brèves 8

Notes d'analyse

Un réseau électrique sous haute tension 13

Egypte – Pays du Golfe : un approfondissement continu du partenariat. 16

Indicateurs

MARE NOSTRUM

« Non, la Méditerranée n'a jamais séparé ses riverains » théorisait Gabriel Audisio dans ses « jeunesses de la Méditerranée ». Des épopées alexandrines aux premiers « fondouk » des marchands marseillais dans l'Alexandrie moyenâgeuse, tout dans la relation entre l'Europe et l'Égypte nous le confirme. Il a d'ailleurs été beaucoup question de Méditerranée le week-end dernier au Caire, où s'est tenu pendant deux jours le premier Forum d'Investissements UE-Égypte. Non sans un certain lyrisme, Mme Ursula Von Der Leyen, tout juste reconduite dans ses fonctions de présidente de la Commission européenne mais déjà présente au Caire comme elle s'y était engagée lors de sa précédente venue en mars dernier, y a exalté devant le Président Adel Fattah-Al Sissi les liens étroits entre nos deux rives. L'instabilité régnant à l'extrémité orientale de notre « mer au milieu des terres » et en mer Rouge ont certes pesé sur le calendrier, le contenu et le montant historique de l'accord d'assistance macro-financière conclu entre l'UE et l'Egypte le 17 mars au Caire, dont la première tranche de 1 Md EUR a été scellée lors de ce forum. Mais c'est bien l'affirmation de ces liens intangibles entre nos deux rives qui a motivé le rehaussement de la relation UE-Égypte en un « partenariat stratégique et global ». Certains des accords formalisés ces deux derniers jours, pour un total de 40 Md EUR, symbolisent également ce lien et favorisent l'interconnexion, y compris physique, dans le domaine énergétique et de ses dérivés, tel l'hydrogène vert, objet notamment de deux signatures françaises, par EDF EN et Voltalia.

La mobilisation des entreprises françaises lors de ce forum a été globalement remarquée, reflet du niveau de la présence économique en Égypte de la France, premier investisseur européen hors hydrocarbures dans ce pays. Nos entreprises constituaient le groupe le plus important en nombre parmi les quelque 1 000 participants à la conférence ainsi que parmi celles ayant rencontré dans un format restreint le Président Sissi et son homologue européenne.

Porté au plus haut niveau des deux partenaires, le renforcement indéniable des liens entre les deux bords de la Méditerranée pendant ces deux jours est naturellement teinté

de prudence, face à l'ampleur des réformes à mener en Egypte, que l'UE a décidé d'accompagner. Le discours du Président Sissi, lui aussi au début d'un troisième mandat, s'est voulu sans ambiguïté sur la proximité qu'il revendique avec les entreprises européennes, et sur sa détermination à faire ce qui doit être fait pour susciter les investissements qu'il appelle de ses vœux. L'évaluation de la mise en œuvre des réformes sera calée sur le rythme des missions des bailleurs. Alors que le conseil d'administration du FMI devrait se prononcer mi-juillet sur l'octroi d'une nouvelle tranche de financement, l'UE s'apprête à exécuter le premier volet de son accord tout en menant ses négociations avec l'Égypte pour une seconde phase pour un montant de 4 Md EUR.

Pascal Furth, Chef du service économique

Actualités

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois de juin 2024 :

- 10 juin : Visite par l'Ambassadeur de VeryNile, une entreprise sociale et environnementale qui développe des solutions éco-responsables pour éliminer les déchets inorganiques dans le Nil.

- 11 juin : Entretien avec le ministre du Tourisme et des Antiquités, M. Ahmed ISSA. Cette rencontre a permis de faire un bilan de la coopération franco-égyptienne dans les domaines archéologiques et de valorisation du patrimoine ainsi que des principaux enjeux concernant le tourisme.

- **12 juin :** Visite par l'ambassadeur de France et de l'ambassadeur de l'UE du site de Kom Abu Rady à Beni Suef, où un nouveau projet d'extension, de capacité de stockage du blé sera déployé. Ce projet est financé par une subvention de 60 M EUR de l'UE est mise en œuvre par l'AFD et le ministère de l'Approvisionnement.

- **12 juin :** Nouvelle session du Club Développement Durable, sur le sujet du « Green IT », animée par le service économique de l'Ambassade de France en Égypte dans les locaux d'Orange Business.

- 13 juin : Cérémonie de remise de quatre " Guinness World Records " à la nouvelle usine de traitement de l'eau d'irrigation du Delta, en présence du premier conseiller. Cette station, la plus grande au monde, inclut les technologies des entreprises françaises Schneider et Veolia Water Technologies.

- 25 juin : L'ambassadeur a ouvert le 10e séminaire technique France Export Céréales/Interceréales aux côtés des représentants du ministre égyptien de l'Approvisionnement et de l'Agriculture. Ce rassemblement d'un grand nombre d'acteurs français et égyptiens témoigne de l'engagement commun de la France et de l'Égypte en faveur du renforcement de la sécurité alimentaire. Grâce à sa filière céréales professionnalisée et au dynamisme de sa recherche agricole, la France continue de jouer un rôle clé et stabilisateur sur le marché international du blé.

- **29 – 30 juin :** Lors de la conférence sur l'investissement UE-Égypte, inaugurée par le président Abdel Fattah Al-Sissi et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, l'Union européenne et l'Égypte ont appelé à renforcer les investissements du secteur privé en Égypte. L'ambassadeur a rencontré les dirigeants des principales entreprises françaises mobilisées en Égypte (EFT, Systra, Schneider Electric, Vicat, Sanofi, Airliquide et Capgemini). Ces échanges ont été une illustration éloquente d'une présence française robuste dans des secteurs stratégiques tels que les transports, l'énergie, l'assainissement et les services numériques. Ces entrevues ont permis de discuter des opportunités clés pour la France et témoignent d'un engagement français durable dans le pays.

Brèves économiques

1. Annonce de remaniement ministériel

Le Premier ministre Moustafa Madbouly a été appelé le 3 juin 2024 par le Président Sissi à former un nouveau gouvernement, suite à la démission du précédent le même jour. Ce remaniement, le quatrième depuis sa nomination au poste de Premier ministre en 2018, intervient à la suite du début officiel du troisième mandat du Président en avril dernier.

2. Accord avec les équipes techniques du FMI pour la troisième revue du programme

Le Fonds monétaire international a annoncé le 6 juin 2024 avoir conclu un accord au niveau des équipes techniques avec l'Égypte pour la troisième revue du mécanisme élargi de crédit de 8 Md USD. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'Égypte recevra ainsi une nouvelle tranche de 820 M USD. Pour rappel, la seconde tranche du même montant était arrivée dans les caisses de l'État égyptien en avril dernier, et la première de 347 M USD fut distribuée en décembre 2022 lors de l'adoption du programme, portant le montant total des déboursements à 2 Md USD. Dans son communiqué de presse, le Fonds monétaire international mentionne toutefois les risques que représentent l'environnement régional ainsi que la nécessité de contrôler l'inflation, de poursuivre les efforts d'assainissement budgétaire et d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme.

3. Forte baisse de l'inflation en mai 2024

En mai 2024, l'inflation a atteint son niveau le plus bas depuis janvier 2023, à 28,1%, après 32,5 % en avril. Cette baisse est principalement expliquée par le ralentissement des prix alimentaires (- 3,0 % en glissement mensuel entre avril et mai 2024). L'inflation mensuelle enregistre un taux négatif pour la première fois depuis juin 2022, avec une baisse des prix de 0,7 % entre avril et mai 2024, la plus forte déflation enregistrée depuis juin 2019.

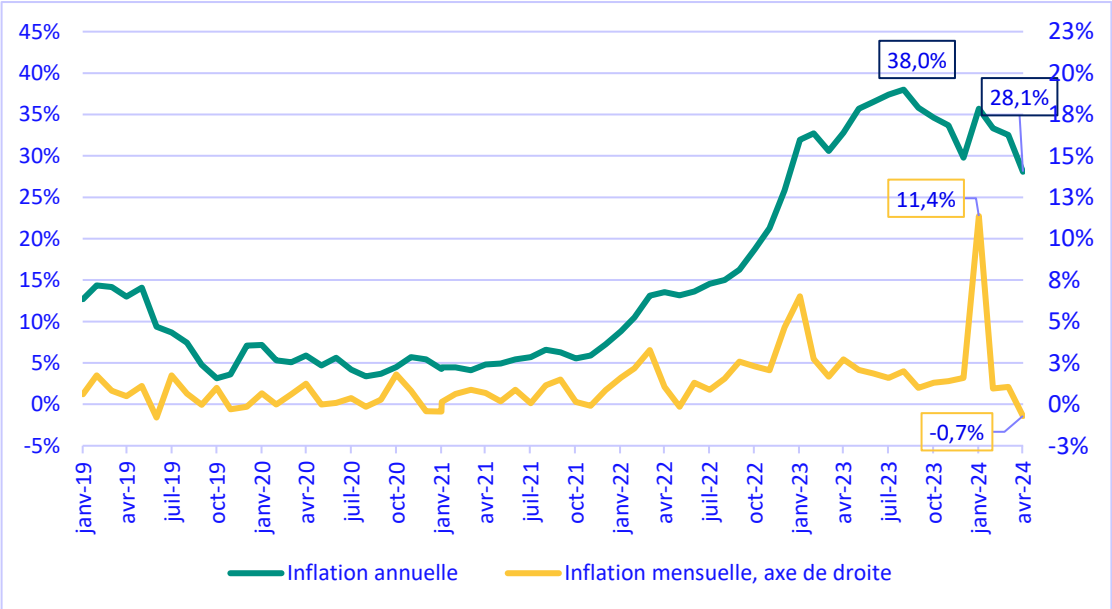

4. Amélioration de la position extérieure suite à l'arrivée des fonds de Ras El Hekma

Après le versement de la seconde et dernière tranche des fonds de l'accord historique de Ras El Hekma à la mi-mai 2024, les réserves de change atteignent un niveau record de 46,1 Md USD à la fin du mois de mai 2024 (+5 Md USD par rapport au mois précédent), soit 7,8 mois d'importations. Dans un même temps, le déficit net des actifs extérieurs continue de se réduire, en baisse de 80 % depuis janvier 2024 (record à 29 Md USD) à 3,7 Md USD en avril.

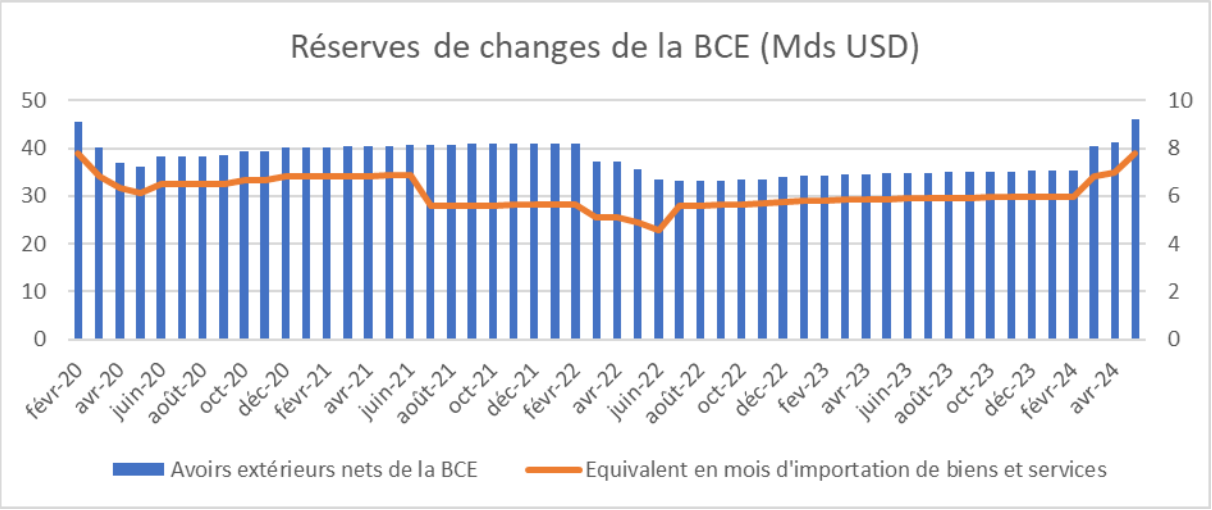

5. L'Égypte se place parmi les premiers bénéficiaires de transferts de fonds de la diaspora

L'Égypte est le septième pays recevant le plus de fonds de ses travailleurs expatriés dans le monde, en 2023, d'après les dernières données de la Banque mondiale. L'Égypte se place ainsi derrière l'Inde, le Mexique, la Chine, la France, les Philippines et le Pakistan, avec 24,2 Md USD envoyés par les 11 M d'expatriés égyptiens en 2023. Les transferts de la diaspora égyptienne s'affichent toutefois en baisse pour la seconde année consécutive (-15 % par rapport à 2022, et – 23 % par rapport à 2021, avec un record historique en 2021 à 31,4 Md USD).

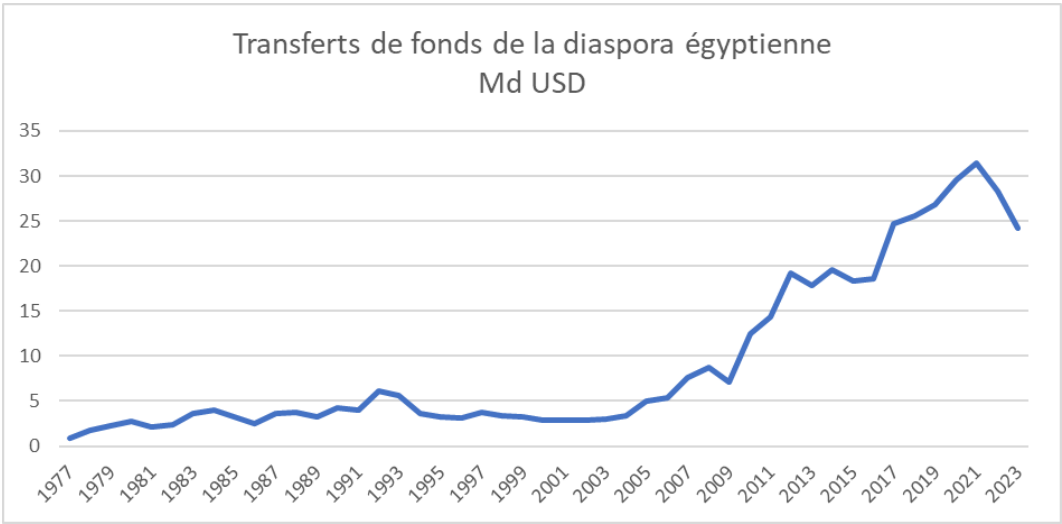

Source : Banque mondiale

6. Lancement d'un indice boursier « sharia compliant »

La bourse égyptienne EGX a lancé le 11 juin 2024 le premier indice national conforme à la charia, après l'approbation de l'Autorité de régulation financière.

Lancé en collaboration avec l'agence de notation Standard & Poor's, l'indice EGX33 comprend 33 sociétés cotées de 16 secteurs différents. Talaat Mousta Group est la composante la plus importante de l'indice avec 15 %, suivie d'Elsewedy Electric avec 10,3 % et d'Abu Qir Fertilizers avec une pondération de 9,1 %.

7. Visite du Président Sissi en Chine

Le Président Sissi s'est rendu à Beijing du 28 au 31 mai 2024, l'occasion de s'entretenir avec son homologue chinois Xi Jinping sur la coopération bilatérale sino-égyptienne, dix ans après l'accord de « partenariat stratégique global ». La promotion d'une relation commerciale plus équilibrée entre les deux pays était au cœur des discussions, alors que le déficit commercial enregistré par l'Égypte dans ses échanges avec la Chine tend à se réduire progressivement (11,5 Md en 2019/20 contre 9,7 Md USD en 2022/23). Les deux chefs d'État ont convenu d'autoriser davantage de produits égyptiens de haute qualité sur le marché chinois afin de permettre à l'Égypte de diversifier ses exportations vers la Chine, aujourd'hui fortement concentrées dans les hydrocarbures (près de 60 %, essentiellement du GNL). Les perspectives de règlement des transactions commerciales en monnaie locale ont également été abordé.

8. Tenue au Caire d'un séminaire de la Nouvelle Banque de Développement

L'Égypte a accueilli le 11 et 12 juin 2024 un séminaire de la Nouvelle banque de développement (NBD), le premier en dehors d'un pays fondateur, en présence de la Présidente Dilma Roussef. L'Égypte a adhéré en décembre 2021 à la NBD, le bras financier des BRICS. Le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouly a notamment évoqué la volonté du gouvernement de voir s'installer à la Nouvelle capitale administrative un bureau régional de la Banque. Parallèlement, le ministre égyptien des Affaires étrangères a rencontré en Russie ses homologues des BRICS, pour approfondir les mécanismes de coopération entre les membres, dont le commerce en monnaie locale.

9. Accélération de la mise en œuvre de la réforme de l'assurance santé

Le 22 juin 2024, ministre égyptien des Finances Mohamed Maait a déclaré sous l'égide du Président Sissi l'accélération du déploiement du système d'assurance maladie pour la population, après des projets pilotes concluants, réalisés dans les gouvernorats de Port Saïd, Ismaïlia, Louxor et Sud-Sinaï. Dans un communiqué publié le 22 juin, il annoncé que le système sera étendu à Assouan et Suez dès juillet 2024. Le ministre rappelle également le nécessaire partenariat avec le secteur privé dans la mise en place de ce nouveau système, pour offrir aux égyptiens des services médicaux de qualité.

10. Tensions sur les approvisionnements en gaz

Une panne de dix jours sur le champ israélien de Tamar, qui a divisé par deux les livraisons de gaz vers l'Égypte, a entrainé le 4 juin, la réduction temporaire de 20 % à 30 % des approvisionnements vers les industries d'engrais et de pétrochimie, qui ont dès lors suspendu temporairement leur production. Alors que le gaz non délivré aux industries énergivores devait être détourné vers la production d'électricité, une heure de coupure de courant supplémentaire a été annoncée dès le lendemain, s'ajoutant aux deux heures journalières rétablies depuis avril

2024. Bien qu'un retour à la normal des coupures ait été constaté dès le 6 juin, certaines difficultés d'approvisionnement persistent. Cela témoigne de la dépendance égyptienne aux importations de gaz israélien à l'heure où la production locale devrait atteindre, sur l'exercice en cours, son niveau le plus bas en six ans (baisse de 13 % en g.a. des niveaux de production entre juillet et avril 2023/24).

11. Annonce d'un nouvel investissement de Saint Gobain

Le fabricant français de verre et de matériaux de construction Saint Gobain a présenté auprès du ministère de l'Industrie le projet d'installation d'une nouvelle usine de verre à Sadat City. D'après un communiqué du bureau du Premier ministre égyptien, ce projet d'investissement d'un montant de 40 M EUR fait partie intégrante des 200 M EUR d'investissements annoncés le 24 juin 2024 par le groupe sur les trois prochaines années. Il s'agira de la quatrième usine construite en Égypte par le groupe.

12. Prise de participation de Elsewedy Electric par l'émirien Electra

L'Autorité de régulation du secteur financier égyptien (FRA) a confirmé le 30 mai 2024 l'acquisition de 15 % à 24,5 % des parts du groupe égyptien Elsewedy Electric, par le fabriquant d'équipement électrique émirien Electra Investment Holding. Avec un prix par action proposé à 1,05 USD, Electra pourrait débourser 558 M USD pour l'acquisition d'une participation de 24,5 %. Ce montant induit une prime de 10,5 % par rapport au cours de l'action d'Elsewedy Electric au moment de la déclaration (0,94 USD). Avec un chiffre d'affaires de 3,3 Md USD en 2023, Elsewedy Electric est l'un des trois plus grands groupes privés égyptiens, opérant dans différents domaines, principalement la production de câbles électriques, la construction et les infrastructures.

13. Renforcement de la présence de l'entreprise émirienne AD Ports en mer Rouge

Le gestionnaire portuaire émirien AD Ports a annoncé dans un communiqué le 12 juin 2024 la signature de trois accords de concessions de ports égyptiens avec l'Autorité portuaire de la mer Rouge. L'investissement à hauteur de 4,7 M USD devrait s'étendre sur les 15 prochaines années et couvrira la gestion et l'exploitation de trois terminaux de croisière à Safaga, Hurghada et Sharm El Sheikh. Parallèlement, AD Ports a également conclu avec l'Autorité générale de la zone économique du canal de Suez deux accords de concessions sur 30 ans, pour le développement d'un terminal Roll-on/roll-off (navire roulier) et d'un terminal de croisière au port d'Ain Sokhna.

Un réseau électrique sous haute tension

Alors que l'Égypte rencontre des difficultés croissantes dans la production locale de gaz, **le pays connaît depuis l'été 2023 des délestages quotidiens** qui la contraignent à importer du GNL pour faire face aux pics de consommation estivaux et donc à suspendre ses exportations vers l'Europe. **La consommation intérieure augmente tendanciellement avec la croissance démographique galopante,** tandis que les réseaux de distribution enregistrent des niveaux de pertes techniques préoccupants. Prérequis pour un approvisionnement stable en électricité, **un renforcement du réseau est en outre rendu incontournable par la mise en service planifiée de volumes élevés d'énergies renouvelables intermittentes** qui devront être absorbés avant d'être, à plus long-terme, exportés, y compris vers l'Europe, via l'expansion des infrastructures de transmission. **Cette modernisation ne sera possible qu'avec la conduite à son terme de la libéralisation du secteur,** prérequis au renforcement du rôle du secteur privé pour satisfaire les besoins colossaux d'investissement.

La stabilité du réseau électrique égyptien à l'épreuve de la chute de la production locale de gaz naturel

Des délestages massifs pour contrer la pénurie de combustible

Ployant sous la pression des pics de chaleur, et donc de consommation d'électricité, **le réseau égyptien connaît depuis l'été 2023 des coupures de courant programmées,** encore réhaussées en cette fin de mois de juin 2024 à une durée de deux trois heures quotidiennes, et parfois plus dans certaines localités (le Premier Ministre a néanmoins annoncé lors d'un point presse le 25 juin que ces coupures s'interrompraient dès la troisième semaine du mois de juillet et jusqu'à la fin de l'été) : **une situation inédite depuis les délestages massifs du début des années 2010**, qui avaient conduit le Président Abdel Fattah Al-Sissi à engager dès 2014 des investissements considérables pour y remédier. Plus de 189 Md EGP (soit plus de 12 Md EUR au taux de change moyen sur la période 2014-2020) ont été injectés par l'État dans les infrastructures de génération. **31 centrales ont été construites, augmentant en seulement six ans de 30 GW la capacité installée** (sur un total actuel de 59 GW, avec 75 unités de production) permettant à l'Egypte de dégager un **excédent de capacité installée (pics de consommation à 35 GW)**. Le retour des délestages à l'été 2023 a pourtant démontré qu'**un goulot d'étranglement ressurgissait au niveau de la production électrique, la pénurie de gaz naturel pour faire tourner les centrales** ayant conduit le gouvernement à réduire la charge sur le réseau (avec à la clef une économie annuelle pour le budget de l'État estimée à 1 Md EUR). **Le mix électrique, carboné à 89 %,** repose largement sur le gaz, dont la production de gaz s'est effondrée depuis deux ans, pour atteindre en 2023 son niveau le plus bas depuis 2017 (5,84 Md pieds cubes/jour), en raison des difficultés rencontrées sur Zohr, le principal champ offshore, et en dépit d'importations record en provenance d'Israël. Les exportations de GNL, source

de devises essentielles pour le pays, se sont effondrées de moitié en 2023, et **des importations ont été relancées pour la première fois en six ans** (trois cargaisons mensuelles devraient être importées entre juillet et octobre 2024, EGAS ayant lancé le 23 juin un appel d'offre pour 17 cargos à livrer dans les trois mois à venir pour faire face aux pics de température).

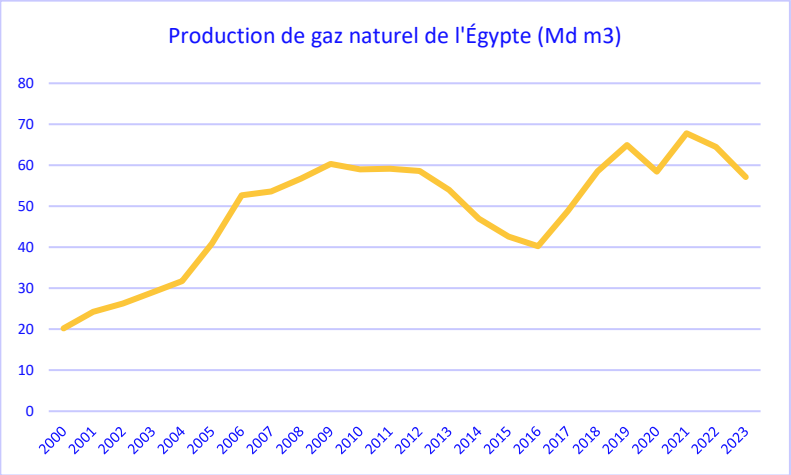

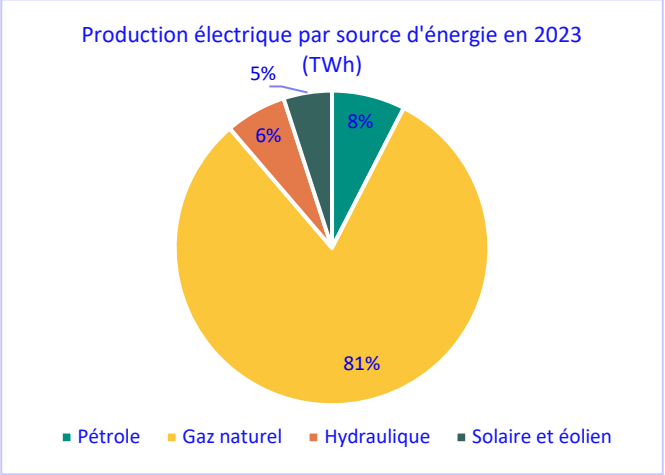

La mise en service à venir d'importantes capacités de renouvelables implique un renforcement et une extension du réseau de transmission

Pour pallier l'impact délétère de ces imports de gaz pour les finances publiques égyptiennes (le Premier ministre a fait état dans son allocution télévisée le 25 juin d'un **plan à 1 Md USD pour importer du combustible** pour alimenter les centrales électriques jusqu'à à la fin de l'année, s'ajoutant aux 180 M USD liés à l'importation de 300 tonnes de mazout début juillet), **les autorités souhaitent accélérer le développement des énergies renouvelables, avec une cible ambitieuse de verdissement du mix fixée à 42 % d'ici 2030**. Le pilier énergie du programme NWFE (*Nexus for Water, Food & Energy*) vise la mise en service de 10 GW d'ici 2028 grâce à la levée de 10 Md USD. Pour l'heure, avec 1,9 GW d'éolien et 1,9 GW de solaire installés (5 % du total), et un rythme de mise en service qui a ralenti ces dernières années, le chiffre annoncé par le ministre de l'Électricité et des Énergies renouvelables (MoERE) de 126 GW de nouvelles capacités vertes dans les prochaines années demeure un objectif ambitieux. Mais même si seule une partie de ces projets voit le jour, d'importantes implications devront être prises en compte **en matière de modernisation et de stabilité du réseau pour permettre d'absorber ces énergies intermittentes.** Cette électricité verte a par ailleurs vocation à générer des devises via l'export grâce à **de nouvelles interconnexions, essentielles pour optimiser la stabilité du réseau**. Si l'Égypte est déjà connectée au **Soudan** (capacité de 80 MW), à la Libye (300 MW, avec une cible à 2GW) et à la **Jordanie** (550 MW), une interconnexion avec **l'Arabie saoudite** est en cours de construction (1,8 Md USD) pour une capacité attendue de 3 GW en 2025, qui doit offrir une liaison avec l'ensemble du Golfe. Surtout, **une interconnexion avec l'Europe est à l'étude selon différents schémas pour des capacités d'échange journalière autour de 3 GW** pour un coût estimé à quelques milliards de dollars. Le **projet de connexion au réseau grec GREGY,** inclus dans l'initiative Global Gateway, a été inscrit sur la liste des projets d'intérêt mutuel de la Commission européenne fin 2023, ouvrant la voie à l'octroi de subventions. Un tracé alternatif reliant les côtes italiennes est également envisagé. Ces projets représentent un défi technique monumental, et devront

également composer avec des **chaînes d'approvisionnement en câbles sous-marins et en stations de conversions sévèrement congestionnées** jusqu'en 2030.

Un besoin massif d'investissement qui passera par une réforme en profondeur du secteur

Une modernisation du réseau de transmission à l'œuvre qui devra s'étendre au segment de la distribution d'électricité

Le réseau de transmission a déjà fait l'objet d'efforts significatifs au cours de la décennie passée pour réduire les pertes techniques, grâce notamment à un appui des bailleurs (un programme de 762 M EUR financé par l'AFD, la BEI, la KfW et l'UE a ainsi permis entre 2011 et 2016 de construire des lignes à haute tension et des postes électriques, et de raccorder au réseau de nouvelles unités de renouvelables). **La modernisation des sept centres de contrôles régionaux a en outre été initiée en 2015, dont celui d'Alexandrie, ARCC** (le plus proche de l'UE et à ce titre préalable indispensable aux projets d'interconnexion), financé par l'AFD et l'UE et inclus dans l'accord intergouvernemental entre la France et l'Égypte signé en 2021, constituera la dernière étape. Également financée par l'AFD, la construction du nouveau centre régional du Delta est en cours d'achèvement. En 2023, la BERD a accordé un prêt de 165 M USD (complété par une subvention de 35 M EUR de l'UE) pour construire des sous-stations et une ligne haute tension de 200 km pour évacuer 2,1 GW de renouvelables produits dans le golfe de Suez. **Des efforts conséquents restent à fournir sur le réseau de distribution, dont les pertes très élevées en font le maillon faible de la chaîne de valeur et rendent caducs les investissements dans le réseau de transport** : le MoERE évaluait ainsi le taux de perte à 22 % en 2021/22, à 18 % en 2022/23 avec l'objectif de le ramener à 16,8 % pour 2023/24, pour permettre de réduire les coûts colossaux affectant le budget de l'État causées par les pertes techniques (déficience des câbles et infrastructures) et non-techniques (compteurs défaillants ou trafiqués, erreurs de facturation…). La distribution gérée par neuf sociétés couvrant l'ensemble du territoire, et dépendant de EEHC (Egyptian Electricity Holding Company) qui supervise le secteur de l'électricité sous la tutelle du MoERE. L'enjeu des pertes se fait de plus en plus prégnant dans l'agenda des autorités, qui ont également signé des protocoles de coopération avec différentes entreprises dont EDF International Networks et Schneider Electric.

Mener à bien la libéralisation du secteur de l'électricité comme préalable au déblocage des investissements nécessaires

Une libéralisation du secteur et une extinction des subventions à la consommation apparaissent désormais comme des prérequis pour attirer les investissements pour permettre le renforcement du réseau, incontournable eu égard à la hausse de la demande et au caractère intermittent des nouvelles énergies. **Si la volonté de renforcer le rôle du secteur privé est affichée par les autorités, la mise en œuvre de « loi Électricité » du 7 juillet 2015 qui dispose la création d'un marché de l'électricité concurrentiel est encore largement incomplète**. Le gestionnaire du réseau de transmission, EETC, est dans la pratique toujours fortement lié à EEHC tandis que le marché reste largement régulé et que les prix pratiqués sont insuffisamment attractifs pour les investisseurs. **Les nouvelles mesures approuvées par le régulateur au printemps 2024 pour permettre**, en application de la loi de 2015, **aux producteurs d'électricité indépendants (IPP) de contractualiser directement avec des clients finaux en utilisant le réseau national sont assorties de conditions multiples et contraignantes qui affaiblissent la portée de cette**

avancée. L'appel à projets en vue de la préqualification s'est ouvert début juin 2024 pour trois mois, une incertitude pesant encore sur le paramètre clé du montant de « wheeling fee » que facturera EETC pour faire transiter ces volumes sur le réseau national (un prix trop élevé rendant automatiquement tout développeur non compétitif par rapport à EETC). **Enfin, l'élimination progressive des subventions sous quatre ans est une condition sine qua non à la montée des acteurs privés dans le secteur : une augmentation des prix pour les ménages et les entreprises (entre 16 % et 26 %) a eu lieu au 1er janvier 2024**, la première depuis 2021, mais dont l'effet pour les développeurs a été rapidement balayé par chute de l'EGP fin février. **Une nouvelle tarification qui était initialement attendue au 1er juillet, avec une augmentation des prix anticipée jusqu'à +20 %, serait finalement renvoyée au mois de septembre** et à une résolution de la crise électrique provoquant les nombreuses coupures de courant, d'après une source gouvernementale dont se fait écho la presse égyptienne.

Sarah JICQUEL, Cheffe du pôle infrastructures,
environnement et santé

Égypte-Pays du Golfe : un approfondissement continu du partenariat

L'Égypte est le premier bénéficiaire de l'aide octroyée par les États membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), comptant pour près de 30 % du total sur la période 1963-2022, soit plus 100 Md USD. Les pays du Golfe – et notamment les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Qatar – jouent historiquement un rôle commercial important dans l'économie égyptienne. Leur soutien financier constitue un instrument majeur de politique étrangère, la stabilité de l'Égypte demeurant cruciale pour l'équilibre régional en raison de son poids démographique, politique et militaire. Largement renforcé après l'arrivé au pouvoir du Président Abdel Fattah Al-Sissi (2013), le soutien des pays du CCEAG est intervenu systématiquement lors des épisodes de crise économique qui se sont succédés depuis (les financements apportés représentent 4,5 fois les déboursements récurrents du FMI). Le changement de paradigme annoncé, marqué par des conditionnalités accrues en contrepartie de ces soutiens financiers qui prennent davantage la forme d'investissement dans des actifs économiques stratégiques, semble se matérialiser sur la période récente.

Des partenaires pleinement intégrés dans le paysage économique égyptien

Représentant en moyenne 14,9 % de ses échanges extérieurs sur la décennie 2012-2022, les pays du CCEAG sont des partenaires commerciaux de premier plan pour l'Égypte, en particulier **les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite respectivement premier et quatrième partenaire commercial** (7,7 % et 5,9 % des échanges en 2022/23). Les pays du CCEAG ont ainsi absorbé 20,4 % des exportations égyptiennes et l'Égypte s'y est approvisionnée à hauteur de 16,5 % en moyenne au cours de la dernière décennie. La balance commerciale de l'Égypte vis-à-vis des pays du CCEAG reste largement déficitaire, de 4,7 Md USD par an en moyenne, compte tenu du poids des hydrocarbures dans les échanges (l'Arabie saoudite, le Koweït et les EAU sont à l'origine de près de 50 % des importations égyptiennes d'hydrocarbures en 2022/23). Aussi, **investisseurs traditionnels en Égypte**, les pays du CCEAG ont vu leur part dans le total des flux d'IDE entrants augmenter au cours de la dernière décennie de 13,3 % à **30,1 %** (soit en moyenne 3,1 Md USD par an), avec les EAU et l'Arabie saoudite comme premiers contributeurs (53,6 % et 17,8 % du total des flux entrants en provenance des pays du CCEAG sur la dernière décennie, soit 11 % et 3,7 % du total entrant). Ces investissements reflètent la **stratégie de diversification économique des pays du Golfe**.

Le soutien financier des pays du CCEAG s'est avéré systématique

Les dépôts des pays du Golfe en Égypte représentent un stock de 31 Md USD au total en décembre 2023, soit 75 % des réserves de change de la Banque

centrale. En début d'année 2024, l'investissement émirien massif de 35 Md USD (dont 11 Md USD de recyclage des dépôts auprès de la Banque centrale d'Égypte, 24 Md USD de fonds propres) a permis de restaurer la confiance des investisseurs et conforter les autorités égyptiennes en leur fournissant les marges de manœuvre nécessaires au flottement de la livre égyptienne, et ainsi faciliter l'intervention de bailleurs internationaux – dont celle du FMI. L'aide publique au développement est une voie supplémentaire utilisée par les EAU, l'Arabie saoudite et le Koweït dans divers secteurs (agriculture, énergie, transport etc.), dont l'Égypte est souvent le premier pays bénéficiaire. Aussi, le ministre égyptien des Finances a annoncé en janvier 2024, l'**émission future d'obligations libellées en dirham** des EAU dans le but d'accéder pour la première fois aux marchés du Golfe. Enfin, un **swap de devises** a également été conclu en septembre 2023 entre les banques centrales égyptienne et émirienne, équivalent à près de 1,5 Md USD.

Un changement de paradigme : davantage d'investissements dans l'économie réelle

Un nouveau mode d'intervention initié en 2016 se traduit par **l'investissement direct – notamment via les fonds souverains – et de l'aide-projet au détriment de l'aide-budgétaire et de dépôts à la Banque centrale**. Les pays du **CCEAG et le FMI semblent désormais converger**, encourageant **l'Égypte à mettre en œuvre des réformes structurelles** afin d'assurer la soutenabilité de la dette publique. **Les pays du CCEAG sont également des acteurs dominants dans le programme de cessions d'actifs publics depuis 2023,** l'Arabie saoudite et les EAU représentant près de 80 % des cessions déjà conclues. Par ailleurs, l'engagement des pays du CCEAG à maintenir leurs dépôts sur la durée du programme FMI (2022-2026) a été un préalable indispensable à l'accord convenu en mars 2024. L'investissement de Ras El-Hekma de 35 Md USD signé le 23 février 2024 entre l'Égypte et le fonds émirien ADQ a parachevé **le besoin de financement de l'Égypte à court terme et facilité l'accord au niveau des équipes techniques** sur les deux premières revues du programme du FMI. En investissant en Égypte, les pays du CCEAG espèrent bénéficier du dynamisme du commerce intra et extra africain. L'Égypte occupe également une place centrale pour bénéficier d'initiatives telles que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Diane BOYER, chargée de mission

Indicateurs

		Egypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient			
PIB nominal (2023)		398,4 Md USD				3803,1 Md USD			
Dont (2022) :	**Services**	62,7 %				-			
	Industrie	26,5 %				-			
	Agriculture	10,8 %				-			
PIB / Habitant		3 770 USD (2023)				10 933 USD (2022)			
		2021/22	2022/23	2023/24 (p)	2024/25 (p)	2021	2022	2023	2024 (p)
Taux de croissance réel		6,7 %	3,8 %	3,0 %	4,7 %	4,0 %	5,6 %	2,0 %	2,9 %
Déficit budgétaire (% du PIB)		-6,2 %	-7,8 %	-8,4 %	-7,3 %	-2,2 %	3,1 %	-0,4 %	-1,3 %
Excédent primaire		1,3 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %	-1,0 %	3,9 %	0,7 %	0,3 %
Solde courant (% du PIB)		-3,5 %	-3,0 %	-2,5 %	-2,4 %	4,1 %	10,2 %	5,2 %	4,6 %
Taux d'inflation (% annuel)		8,5 %	23,5 %	32,2 %	19,9 %	14,0 %	14,4 %	17,5 %	15,0 %
Dette publique (% du PIB)		88,5 %	88,3 %	85,5 %	83,5 %	52,1 %	43,9 %	43,3 %	40,9 %
Dette externe (% du PIB)		32,8 %	35,8 %	34,8 %	32,6%	56,3 %	48,2 %	46,1 %	45,0 %
Taux de chômage (2022, OIT)		6,3 %				11,0 %			

Balance des paiements	**En Md USD**	2020/21	2021/22	2022/23
	Exportations totales (biens)	28,7	43,9	39,6
	Importations totales (biens)	70,8	87,3	70,8
	Transferts de travailleurs expatriés	31,4	31,9	22,1
	Flux entrants nets d'IDE	5,2	8,9	10
	Solde compte de capital et financier	23,4	11,8	9,9
	Solde	**1,9**	**-10,5**	**0,9**
Secteur bancaire (décembre 2023)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		54,0 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,9 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,0 %	
Notations	Agences de notation	Moody's : Caa1 avec perspective positive (mars 2024) S&P : B- avec perspective positive (mars 2024) Fitch : B- avec perspective positive (mai 2024)		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

Indicateurs trimestriels		T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23	T4 2022/23	T1 2023/24	T2 2023/24
Comptes externes *en Md USD*	Solde commercial	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-8	-8	-7,6	-7,9	***-6,4***
	dont hydrocarbures	*-0,1*	*2,2*	*2,1*	*0,3*	*-0,1*	*-0,1*	*-0,1*	*-1,3*	-1,3	***1,8***
	Balance des services	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1	3,6	3,6	7,4	-5,2	***6,8***
	Revenus du tourisme	*2,8*	*3*	*2,4*	*2,5*	4,1	2,9	2,9	3,3	4,5	***3,2***
	Revenus du canal de Suez	*1,68*	*1,69*	*1,7*	*1,9*	2	2,2	2,2	2,5	2,4	***1,9***
	Transferts diaspora (nets)	8,1	7,4	8	8,3	6,4	5,5	5,5	4,6	4,5	***5,6***
	Compte courant	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	-3,5	-3,5	0,6	-2,8	***1,4***
	Compte de capital et financier	6	5,4	-0,6	9,9	4,4	5,3	5,3	0,9	1,8	***-1,6***
	dont flux nets d'IDE	*1,7*	*1,6*	*4,1*	*1,6*	*3,3*	*2,2*	*2,2*	*2,1*	2,3	***2,4***
	dont flux nets d'inv. de portefeuille	*3,6*	*-6,1*	*-14,7*	*-3,7*	*-2,2*	*-0,4*	*-0,4*	*-0,3*	-0,5	***-0,8***
	Balance des paiements	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	-0,3	-0,3	0,6	0,3	***0,1***

Indicateurs mensuels 2023/24		Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Inflation (g.a..) *en %*	Inflation urbaine	37,4	38	35,8	34,6	33,7	29,8	35,7	33,3	33,3	**28,1**
	Inflation sous-jacente	40,4	39,7	38,1	35,9	34,2	29,0	35,1	35,1	33,7	**27,1**
Taux d'intérêts (corridor BCE) *en %*	Taux de rémunération des dépôts	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	21,25	27,25	27,25	27,25	**27,25**
	Taux de refinancement	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	22,25	28,25	28,25	28,25	**28,25**
Taux de change *Au dernier jour du mois*	EGP pour 1 EUR	33,6	32,6	32,7	33,7	34,0	33,4	33,5	51	51,4	**51,4**
	EGP pour 1 USD	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	47,3	47,9	**47,9**
Réserves officielles (en Md USD) ***à la fin du mois***		34,9	35	35,1	36,5	35,22	35,25	35,31	40,4	41,1	**46,1**

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Carole Lebreton, Alice Regnier, Diane Boyer.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « LEE » en objet à anais.boitiere@dgtresor.gouv.fr